

Le patient traceur et le parcours traceur dans la Certification HAS V2020- LBDA

Contexte

La certification des établissements de santé permet d'évaluer la capacité des établissements à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la prise en charge des patients reposant notamment sur l'identification et la maîtrise de ses risques. Ce parcours d'évaluation en continu avec des étapes essentielles : l'entrée dans la procédure, le compte qualité, la visite de certification, le rapport de certification et le suivi est précisé dans la version V2020 de la Haute autorité de santé (HAS).

Objectifs

- **Appréhender** la place des traceurs dans la démarche qualité et sécurité des soins ;
- **Acquérir** la méthodologie et les outils pratiques pour leur mise en place ;
- **Définir** la stratégie de déploiement de la méthode en établissement

Renseignements complémentaires

Les groupes seront mis en place à la demande des établissements ou des GHT.

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

A définir

Validité du marché

2024

Programme

- La place de la méthodologie « traceur » dans la certification V2020
 - Le lien entre les différentes méthodes d'évaluation
 - Différencier les méthodes d'évaluation et les méthodes de descriptions des parcours (chemin clinique, plan

- de soins...)
- Quelle méthode d'évaluation utilisée, quand et pourquoi ?
- Valoriser les résultats dans le compte qualité
- Les modalités de réalisation
 - Comment organiser concrètement une évaluation « traceur » au sein de l'établissement, au sein des services ?
 - La préparation de l'évaluation
 - La réalisation de l'évaluation
 - Comment analyser les non-conformités et les écarts lors des investigations
 - Comment tracer les résultats des évaluations ?
 - Comment définir les indicateurs de suivi de la mise en œuvre et les indicateurs de résultats de la réalisation du processus au cours de la prise en charge
 - Comment mesurer l'impact sur la sécurité des soins et la satisfaction du patient ?
- Faire adhérer les acteurs et les mobiliser
 - Définir une feuille de route commune
 - Définir un retro-planning des évaluations
 - Définir un plan de communication motivant
- Etablir des bilans annuels de service, de pôle, d'établissement
- Valoriser les démarches initiées et proposer une dynamique d'équipe

Public

Personnels médicaux, Directeurs des soins, Cadres de santé, Directeurs et responsables qualité gestion des risques, Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

Exercice

2022

Code de formation

AFR 5.03

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences